



SOMMAIRE

- Modification du contenu de certaines fenêtres et implications
- Nouveaux imports multilignes
- Rappel communication des mutations impôts à la source
- Taux des rubriques permanentes
- Calcul des taux des heures supplémentaires ou autres
- Fonctions
- Non soumis LPP
- Projection de la LPP
- Impôts à la source administrateurs et participations imposables
- GIT Academy 2024

C'est l'été

Il est donc temps d'installer la mise à jour estivale du programme salaires.

Comme d'habitude, vous trouverez dans les pages suivantes les modes d'emploi des nouveautés de cette version.

Nous vous rappelons que c'est le bon moment pour effectuer des contrôles et pointages de vos données pour être sûrs que tout est en ordre et ne pas reporter d'éventuels problèmes pour la fin de l'année.

Nous vous souhaitons un bel été.

Nouveautés

En vue de la prochaine certification Swissdec 5 de Wineur Salaires, un certain nombre de modifications sont déjà effectives dans cette mise à jour. Des informations sont devenues obligatoires. Voir les pages suivantes.

Lors de la certification, une mise à jour intermédiaire sera effectuée. Nous vous en informerons en temps voulu.

Nous vous rappelons que la GIT Académie est de nouveau ouverte cet été. Vous trouverez le programme en dernière page.

Modifications / Nouveautés liées à la future certification Swissdec 5

Gestion des employés

A l'onglet n° 2, les données du conjoint sont obligatoires si la personne est soumise aux impôts à la source.

En ce qui concerne les enfants, les colonnes sexe et n° d'assurance sociale ont été ajoutées .

8. Vacances		9. Statistiques		10. Equipements / Formations		11. Registre RGPD		12. Mot de pas			
1. Employé / adresse		2. Données civiles		3. Nationalité / permis / service		4. Données de l'entreprise		5. Données salaire		6. Certificat d	
Naissance											
Date	01.01.1990	34 Ans 3 Mois	Lieu	Genève	Pays	Suisse					
Sexe	Homme		Etat civil	Marié(e)	Valable dès le	23.03.2015					
Nom de célibataire											
Conjoint											
Nom du conjoint		Dupont		Prénom du conjoint		Jeanne					
Date de naissance du conjoint		01.01.1992		Date du mariage		23.03.2015					
Numéro d'assurance sociale		. . .		Conjoint avec revenu		<input type="checkbox"/>		Personne vivant en union libre		<input type="checkbox"/>	
Adresse du conjoint (si différente de celle de l'employé)											

Enfants						
Nom	Prénom	Date de naissance	Début déductibilité	Fin déductibilité	Sexe	Numéro d'assurance sociale
DUPONT	toto	01/01/2016	01/02/2016	31/01/2034		
DUPONT	Jacques	05/06/2018	01/07/2018	30/06/2036		

A l'onglet n° 5, si on ne dispose pas encore du n° d'assurance sociale, il faut cocher la case « Inconnu » en attendant de l'obtenir :

AVS / chômage / AF	Impôt à la source / Impôts	LPP	LAA / IJM	Autres rubriques	Banques	13ème salaire	Mémo / fiche	Evolution des rubriques
Numéro d'assurance								
Numéro d'assurance sociale		. . .		<input checked="" type="checkbox"/> Inconnu				

Si l'employé est engagé sans horaire fixe convenu (sur appel, etc...) il faut cocher la case « Salaire irrégulier » :

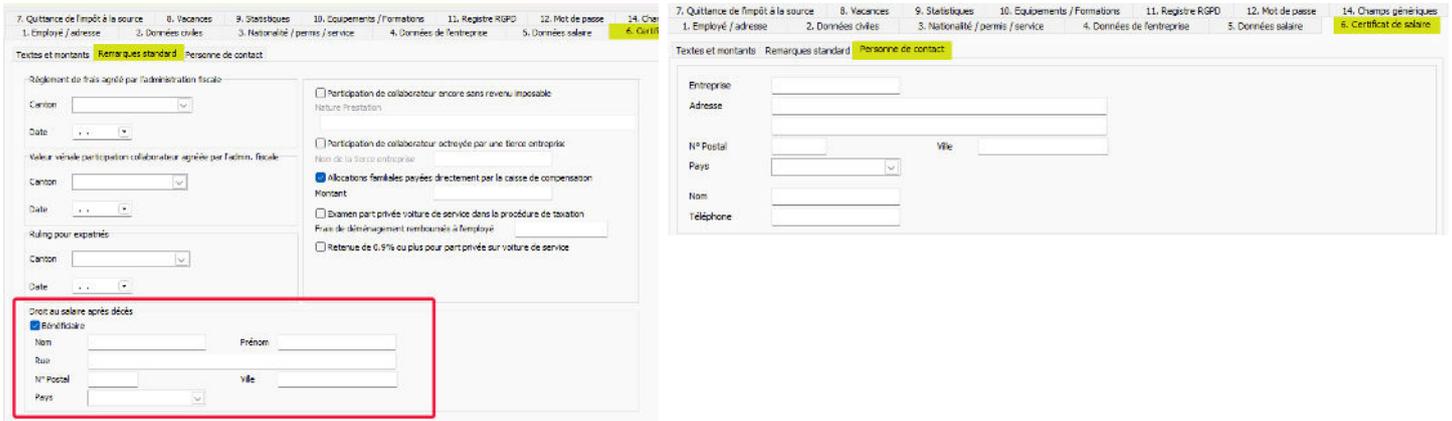
Type de revenu	Salaire	Type de salaire	Horaire	Salaire de base	30	Salaire 100%	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Salaire irrégulier
Heures moyennes	1	Heures 100%	<input type="checkbox"/>	Jours moyens	0.125	% d'occupation	<input type="checkbox"/>	

La langue devient un champ obligatoire. Lors de la mise à jour, « Français » sera mis automatiquement si le champ est vide. (Cela n'écrasera pas une donnée déjà saisie).

Langue de la fiche de paie	FRANCAIS
----------------------------	----------

A l'onglet n° 6, remplir, en cas de décès de l'employé, les informations du bénéficiaire légal de l'indemnité (Art. 338 CO).

A l'onglet personne de contact, il ne faut y mettre des informations que si celles-ci diffèrent de ce qui a été renseigné dans les paramètres de la société.

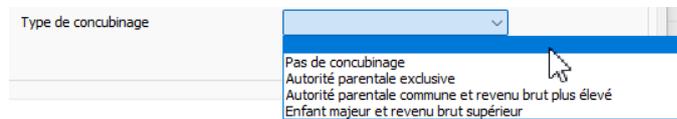


A l'onglet n° 7, pour les cantons concernés, la liste des confessions a été modifiée selon les directives.

Si l'employé est frontalier, il faut indiquer depuis quand et son NIF.



Si l'employé a un barème Hx, Lx, Px, Rx, Ux il faudra indiquer à l'onglet 7 s'il vit ou non en concubinage, et, si oui, quel type de concubinage :



A l'onglet n° 9,



Personnel loué : pour les agences de placement, afin de différencier le personnel fixe de l'agence des gens placés à l'extérieur.

Personnel de base des administrations publiques : pour différencier le personnel fixe des intervenants ponctuels.



Indiquer quel pourcentage de la cotisation LPP censé être pris en charge par l'employé est pris en charge par l'employeur.

Paramètres de la société

Le numéro IDE est obligatoire. S'il n'y en a pas ou qu'il est inconnu, sélectionner « Inconnu ».

Numéro d'identification d'entreprise: CHE-999.999.996
 Téléphone / fax / e-mail:
 Impôt: Inconnu

N'utiliser la notion d'entité comptable que sur demande de l'Office Fédéral de la Statistique.

Téléphone / fax / e-mail	Impôt source / Certificat salaire	Agés / Temps de travail	Vacances	13ème	Analytique	Paiements
M-Files	Applications externes	Budgets	Statistique	Chemins et classes d'import-export	Divers	Informations
Accord salarial	Contrat individuel					
Entité comptable						

Références assurances

LAA. Renseigner le n° IDE de l'assurance. Si on ne le connaît pas, choisir « Inconnu ».

La date de début du contrat d'assurance est obligatoire.

DEMO24 - Contrat d'assurance

Type d'assurance: LAA SUVA
 Assureur: Zurich Assurances
 Numéro de l'assureur: S12
 Numéro de client: 456789
 Numéro de contrat: 123655
 Echéance du contrat: ..
 Adresse: Thurgauerstrasse 80, Postfach 2275, NPA 8085, ville Zurich
 Numéro d'identification d'entreprise: [dropdown menu]
 Contrat valide depuis: ..
 Bouton: Charger un profil
 Boutons: [Navigation], OK, Annuler

DEMO24 - Contrat d'assurance

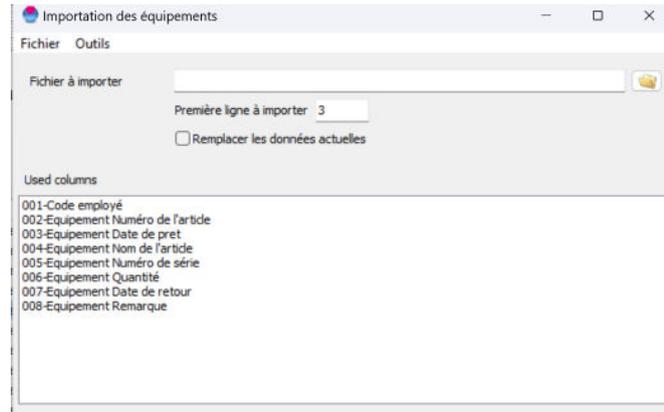
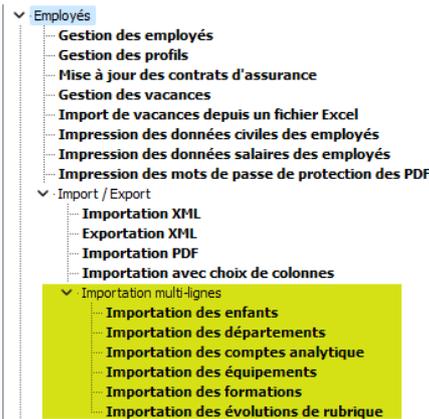
Type d'assurance: LPP
 Assureur: SwissLife
 Numéro de l'assureur: L2
 Numéro de client: 54321
 Adresse: General-Guisan-Quai 40, Postfach, NPA 8022, ville Zurich
 Numéro d'identification d'entreprise: [dropdown menu]
 Entité comptable: [dropdown menu]
 Bouton: Charger un profil
 Boutons: [Navigation], OK, Annuler

LPP. Renseigner le n° IDE de l'assurance. Si on ne le connaît pas, choisir « Inconnu ».

La date de début du contrat d'assurance est obligatoire.

N'utiliser la notion d'entité comptable que sur demande de la caisse de pension.

Nouveaux imports multilignes



Ces imports permettent d'ajouter ou de remplacer en masse des informations dans la gestion des employés.

Il est judicieux de générer un fichier vide (en cliquant sur « Outils » - « Création d'un fichier Excel® pour saisie » pour avoir le paramétrage exact attendu.

Annonce des mutations concernant l'impôt à la source

N'oubliez pas :

5700 Impôts à la source	(1 009 €)	
5702 Contribution ecclésiastique GE	(85)	Réinitialiser l'état "saisie à la main"
6000 Extourne avantages	(300)	Réinitialiser l'état "taux modifié"
6010 Extourne alloc. enfants	(622)	Réinitialiser l'état "libellé modifié"
6510 Parking	(100)	
8000 Salaire net	5 72€	Insérer un memo pour la fiche de paie
8100 Banque no 1	50€	
8110 Banque no 2	5 22€	Modifier le taux de la rubrique
9000 Provision 13ème salaire	(66€)	

Créer une correction d'une période antérieure

Créer une mutation IS pour la période courante

Copier le montant en positif Ctrl++ (PAV)

Pour mémoire , dans l'écran de calcul, effectuer un clic droit de souris sur la ligne de la rubrique d'impôts à la source.

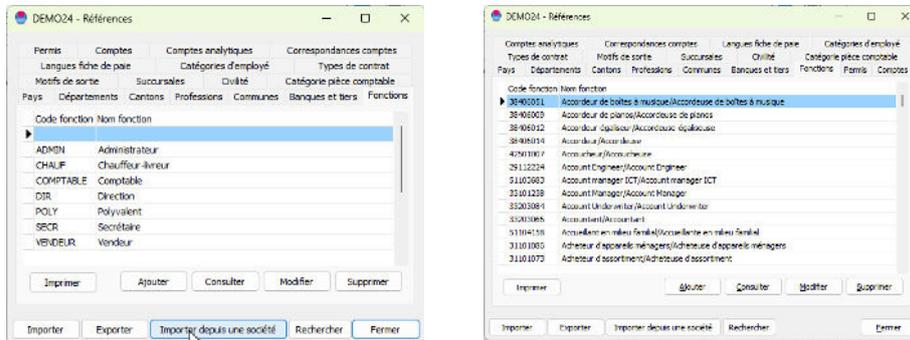
Cela permet :

- 1 – d'annoncer un nouvel employé
- 2 – d'annoncer le départ d'un employé
- 3 – d'annoncer un changement de barème

Fonctions

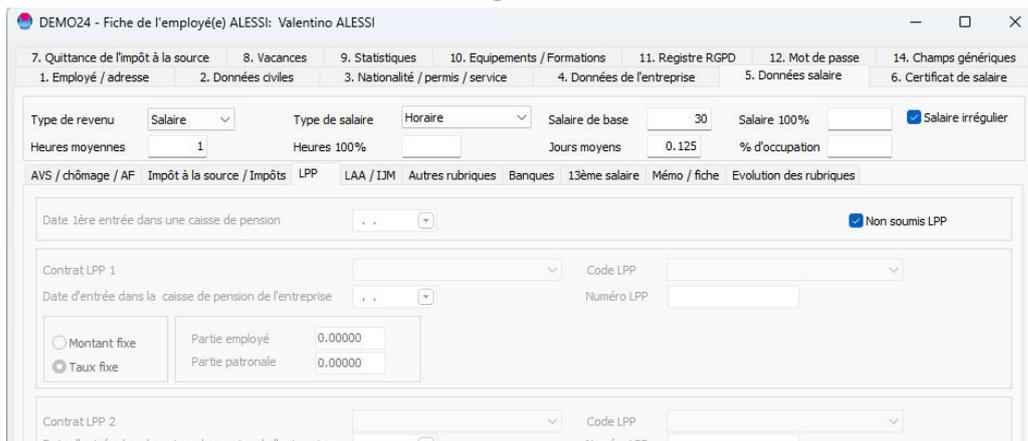
Comme la notion de fonction de l'employé est essentielle, en cas de création d'une nouvelle société, les fonctions possibles selon l'OFS seront proposées automatiquement.

Si on veut les implémenter dans une société existante, il suffit de les importer depuis une nouvelle société :



Non soumis LPP

En ce qui concerne les employés non soumis à la LPP, il n'est plus obligatoire de choisir un contrat. Il suffit de cocher « Non soumis LPP » et tout se grise :



Projection de la LPP

A l'onglet « Éléments de calcul » de certaines rubriques, des informations concernant la LPP ont été ajoutées. Ne vous en occupez pas pour le moment. Leur mode d'emploi vous sera communiqué ultérieurement.



Taux des rubriques de type générique

Lorsqu'une rubrique est de type « générique », cela permet de choisir un montant ou un taux différent, au niveau de l'employé, de celui défini dans la rubrique elle-même.

Ainsi, lorsqu'on modifie le taux d'une rubrique générique, le programme ne change rien dans la gestion des employés.

Une nouvelle option permet d'utiliser le taux paramétré dans la rubrique pour tous les employés concernés.

Exemple :

DEMO24 - Rubriques salaires

Rubriques

Globaux **Eléments de calcul** Partie employé Partie employeur Appliqué à Soumis à Statist

Plafonds / plafchers

Plafond 0.00

Déduction de coord. 0.00

Salair coord. min. 0.00 Salair coord. max. 0.00

Appliquer le salair minimum AVS

Mineurs / retraités

Active pour mineurs Déduction de la base 0.00

Active pour retraités Déduction de la base 0.00

Divers

Rectification de fin de période

Hors grossup

Calcul de la base en tenant compte des revenus apériodiques

Utiliser les taux définis dans les rubriques et non dans les permanents

Limite d'âge

Calcul du taux des heures supplémentaires ou autres

Quand des heures (supplémentaires ou autres) doivent se calculer sur la base du salair, si on ne précise rien, le programme ne va prendre en compte que le salair de base.

Si d'autres éléments doivent être pris en compte, il faut l'indiquer et cocher toutes les rubriques nécessaires à l'onglet « Appliqué à » :

DEMO24 - Rubriques salaires

Rubriques

Globaux **Eléments de calcul** Partie employé Partie employeur Appliqué à Soumis à Statist

Plafonds / plafchers

Plafond 0.00

Déduction de coord. 0.00

Salair coord. min. 0.00 Salair coord. max. 0.00

Mineurs / retraités

Active pour mineurs Déduction de la base 0.00

Active pour retraités Déduction de la base 0.00

Divers

Rectification de fin de période

Hors grossup

Calcul du salair de base mensuel selon l'appliqué à

Rubriques

Globaux Eléments de calcul Partie employé Partie employeur **Appliqué à** Soumis

1180 Nbre de jours maladie 80%

1182 Nbre de jours accident 80%

1184 Nbre de jours APG

1186 Nbre de jours indemnité mat

1188 Nbre de jours indemnité mat

1200 Nbre d'heures spéciales

1202 Nbre d'heures suppl. 125%

1204 Nbre d'heures suppl. 150%

1206 Nbre d'heures suppl. 175%

1208 Nbre d'heures suppl. 200%

1220 Nbre compléments 25%

1222 Nbre compléments 50%

1224 Nbre compléments 75%

1226 Nbre compléments 100%

1250 Nombre de leçons

1300 Nbre ind. travail par équipes

1302 Nbre ind. p/service de pique

1304 Nbre ind. d'engagement

1306 Nbre ind. p/travail dominical

1308 Nbre ind. p/inconvénients

1310 Nbre ind. p/travail de nuit

3585 Alloc. familiales vie chère

3590 Avancement

3595 Prime pour tenacité

3600 Prime d'engagement

3605 Indemn. de non-engagement

3610 Pmt prime assurance maladie

3615 Cadeau de jubilé

3700 Part privée voiture de service

3705 Avantages en nature

3710 Pension/logement

3715 Repas gratuits

Impôts à la source administrateurs

Nous vous rappelons que le barème d'imposition à la source à utiliser pour les administrateurs (taux à 25%) est le barème HEN et qu'il ne faut pas cocher taux fixe et ni y indiquer quoi que ce soit.

Pour mémoire également, le barème MEN concerne les participations de collaborateurs.

Soumis	
Canton d'imposition IS	GE <input type="button" value="v"/> Cant
Genre de contribuable	Administrateurs
Catégorie	HEN
Commune d'imposition	Genève <input type="button" value="v"/>
Commune de travail	Genève <input type="button" value="v"/>
Commune de domicile	<input type="button" value="v"/>
Type permis conjoint(e)	<input type="button" value="v"/>
<input type="checkbox"/> Taux fixe	0 Code barème

Mots cachés de l'été

Mots cachés

T	I	Y	B	P	D	T	L	R	E	U	G	I	L	B	B
F	F	G	U	E	E	R	D	E	R	N	I	M	P	A	O
C	Z	X	D	M	C	A	H	S	Z	W	T	P	A	T	U
E	T	D	G	P	L	N	Y	U	W	Z	A	R	R	T	C
R	L	Z	E	L	A	S	K	M	A	W	C	E	A	E	L
T	J	Y	T	O	R	M	T	E	J	K	A	S	M	S	E
I	V	W	S	Y	A	E	F	S	Y	N	D	S	E	T	M
F	M	W	Z	E	T	T	H	K	A	Q	E	I	T	A	E
I	K	P	W	S	I	T	P	W	K	I	M	O	R	T	N
C	K	S	O	I	O	E	Z	K	F	R	I	N	E	I	T
A	J	M	O	T	N	U	W	Z	U	Z	E	S	S	O	I
T	P	U	R	K	S	R	I	W	I	N	T	D	P	N	B
S	J	X	S	W	I	S	S	D	E	C	R	G	G	S	F
E	P	N	B	R	W	I	N	S	A	L	A	I	R	E	S
Z	V	P	I	E	C	E	C	O	M	P	T	A	B	L	E
H	F	F	I	C	H	E	D	E	P	A	I	E	L	C	M

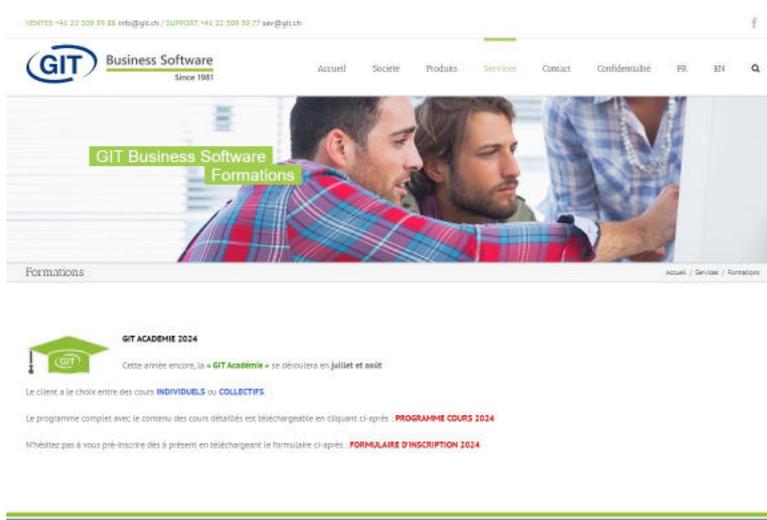
ATTESTATIONS	BOUCLEMENT
BUDGETS	CERTIFICATS
DECLARATIONS	EMPLOYES
FICHEDEPAIE	GITACADEMIE
IMPOTS	IMPRESSIONS
PARAMETRES	PIECECOMPTABLE
RESUMES	SWISSDEC
TRANSMETTEUR	WINSALAIRES

GIT Academy 2024

Cours COLLECTIFS - WinEUR SALAIRES			
THEMES	DESCRIPTIFS	DATES	TARIFS (HT)
Cours n°10 WinEUR Salaires Révision des bases Intervenante : Karine Fraisse Horaire : 9h à 12h	Révision des bases de paramétrage du programme WinEUR Salaires conditionnant tout ce qui se rapportera aux calculs par la suite. Présentation des divers paramètres indispensables. Ce cours s'adresse aux utilisateurs débutants ou ceux qui utilisent le programme depuis un certain temps mais n'ont pas eu de formation spécifique.	3 heures de cours Lundi 1er juillet Lundi 29 juillet	Client sous contrat GOLD : CHF 190.-/ cours par participant Client sans contrat GOLD : CHF 290.-/ cours par participant
Cours n° 11 WinEUR Salaires Le calcul des salaires Intervenante : Karine Fraisse Horaire : 9h à 11h30	Révision sur ce qui se rapporte au calcul des salaires avec les différents modes de saisie et des cas de figure spéciaux. Présentation et mise en pratique. Ce cours s'adresse aux utilisateurs débutants ou à ceux qui utilisent le programme depuis un certain temps mais qui n'ont pas eu de formation spécifique.	2 heures 30 de cours Vendredi 12 juillet Lundi 5 août	Client sous contrat GOLD : CHF 160.-/ cours par participant Client sans contrat GOLD : CHF 240.-/ cours par participant
Cours n° 12 WinEUR Salaires La pièce comptable Intervenante : Patricia Herrmann Horaire : 9h à 12h	Tout ce qu'il faut savoir sur la pièce comptable dans WinEUR Salaires. De la définition de la pièce comptable à la recherche d'erreurs pouvant se produire par la suite, en passant par des « trucs et astuces » permettant de la détailler. Le participant mettra en pratique immédiatement le sujet traité. Ce cours s'adresse à tous les utilisateurs supposés avoir déjà travaillé avec le programme et qui souhaitent maîtriser leur(s) pièce(s) comptable(s).	3 heures de cours Mardi 2 juillet Mardi 6 août	Client sous contrat GOLD : CHF 190.-/ cours par participant Client sans contrat GOLD : CHF 290.-/ cours par participant
Cours n° 13 WinEUR Salaires Les rubriques Intervenante : Patricia Herrmann Horaire : 9h à 12h	Révision de la gestion des rubriques salaires et leur paramétrage. Présentation et mise en pratique. Ce cours s'adresse aux personnes qui, dans leur société, disposent d'un utilisateur WinEUR Salaire au moins équivalent ADMIN.	3 heures de cours Mardi 9 juillet Mardi 13 août	
Cours n° 14 WinEUR Salaires La fiche de paie Intervenante : Patricia Herrmann Horaire : 9h à 12h	Tout ce qu'il faut savoir sur la fiche de paie dans WinEUR Salaires. L'accent sera donné sur l'utilisation de l'éditeur de formats pour modifier l'apparence de la fiche standard, en y ajoutant des éléments supplémentaires, y compris des logos. Atelier où le participant mettra en pratique immédiatement le sujet traité. Ce cours s'adresse à tous les utilisateurs supposés avoir déjà travaillé avec le programme mais n'étant pas encore assez à l'aise avec l'éditeur de formats.	3 heures de cours Mardi 16 juillet Mardi 20 août	
Cours n° 15 WinEUR Salaires Bouclement de fin d'année Intervenante : Karine Fraisse Horaire : 9h à 12h	Tout ce qu'il faut savoir sur les boucllements de fin d'année : comment faire des contrôles avant d'envoyer quoi que ce soit, comment déclarer les salaires aux assurances et administrations fiscales, de façon classique ou via Swissdec. Ce cours s'adresse à tous les utilisateurs ne maîtrisant pas totalement les clôtures de fin d'année.	3 heures de cours Vendredi 19 juillet Vendredi 9 août	

Nous vous rappelons le calendrier des cours de la traditionnelle GIT Academy estivale.

Il reste encore quelques places disponibles et vous pouvez vous y inscrire depuis le site GIT www.git.ch.


GIT S.A.

 Route de la Galaise 11B
 CH 1228 Plan-Les-Ouates

Numéro de TVA (IDE) : CHE-108.010.221 TVA

 SUPPORT +41 22 309 39 77
 Lundi – Vendredi 8h30-12h / 14h-17h
sav@git.ch

 VENTES +41 22 309 39 88
 Lundi – Vendredi 8h30-12h / 14h-17h
ventes@git.ch

 ADMINISTRATION +41 22 309 39 99
 Fax : +41 22 309 39 89
 Lundi – Vendredi 8h30-12h / 14h-17h
info@git.ch